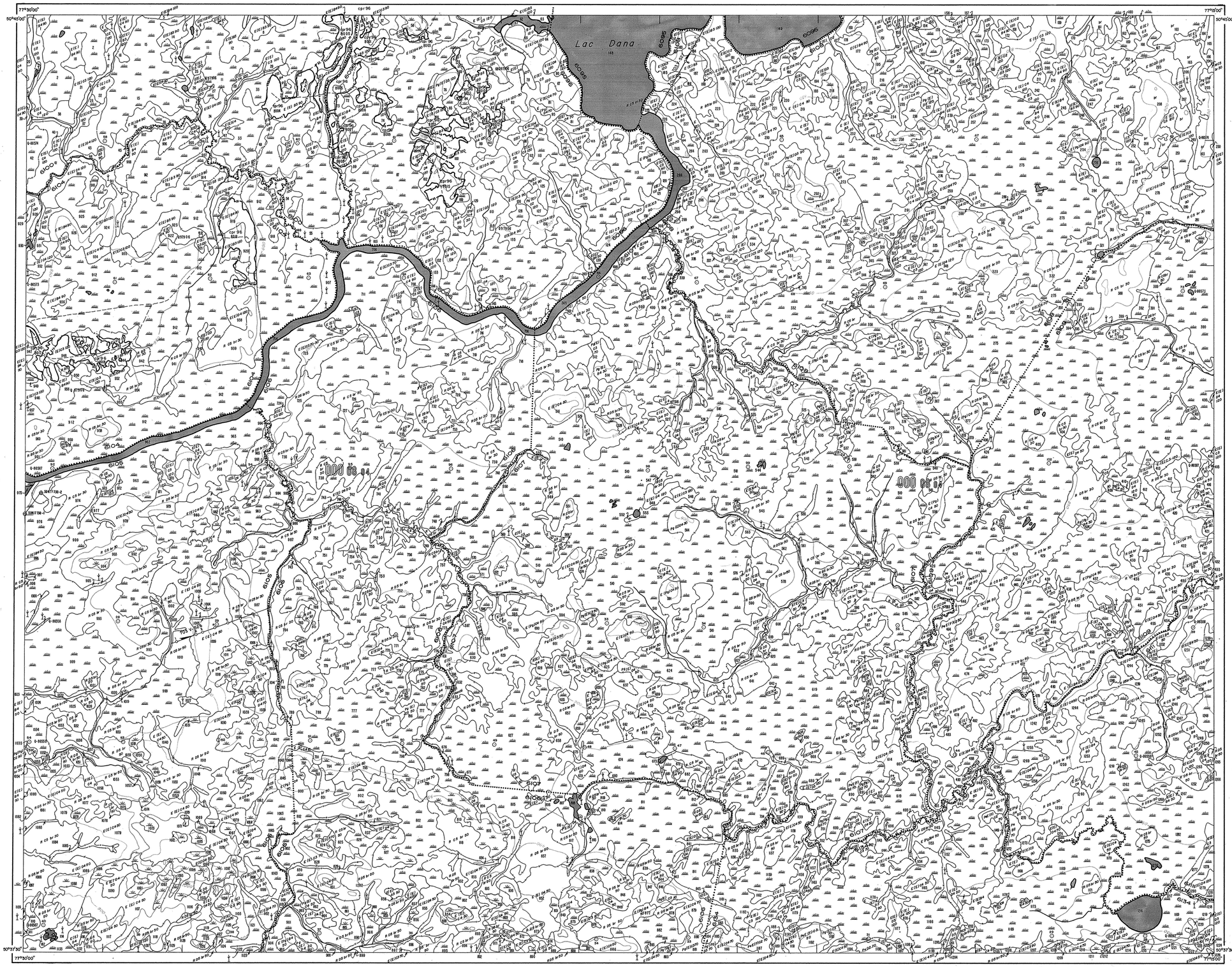

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de paroisse
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (dégagé au à plat)
Plantation à rectitres nues
Plantation de conifères
Plantation de bouleaux
Ensemencement
Plantation de feuillus
Récolte dans les lisières boisées (abécédaire libre)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — S sapin et/ou épinette blanche
— — R pin rouge (et/ou épinette rouge
— — T pin blanc et/ou pin rouge
— — E pin rouge
— — P pin gris
— — B thuya (cèdre)
— — L mélèze
— — I plantation
Pessière
— — (épinette noire et/ou thuya rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — B thuya (cèdre)
— — L mélèze
— — R pruche
— — S sapin
— — E épinette noire
— — P pin gris
— — T pin blanc et/ou épinette
— — I plantation d'épinette blanche
— — J plantation d'épinette de Norvège
— — N plantation d'épinette noire
— — R plantation d'épinette rouge
Sapinière
— — S sapin et/ou thuya (sapin blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — B thuya (cèdre)
— — E épinette noire et/ou épinette rouge
— — T pin blanc et/ou pin rouge
— — P pin gris
— — R pruche
— — L mélèze
— — I plantation de sapin baumier
Pinède à pin blanc
— — T — — — (pin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — R — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — P — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — B (thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec pruche
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — — (plantation de thuya)
Pruchière
— — R (pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — — (plantation)
MÉLÈZIN
— — L (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — — avec pin blanc et/ou rouge
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec peuplier
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — — — (plantation de mélèze européen)
— — — — — — (plantation de mélèze japonais)
— — — — — — (plantation de mélèze sibérien)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec résineux
— — — — — — avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux blancs avec sapin
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec résineux
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin rouge
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec résineux
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec résineux
Peuplier avec sapin
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec résineux
Épinette noire avec résineux
Épinette blanche avec résineux
Mélange de conifères subarbores
— — — — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — — — — — d'essences tolérantes
— — — — — — d'essences tolérantes
— — — — — — sur station humide
— — — — — — (plantation)
Bouleaux blancs à bouleaux gris
— — — — — — à bouleaux jaunes
Peuplier
Peuplier rouge
Érablières
— — — — — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — — — — — à bouleaux jaunes
— — — — — — à peuplier
— — — — — — à feuillus d'essences tolérantes
— — — — — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — — — — de bouleau jaune
— — — — — — de peuplier
— — — — — — de peuplier hybride
— — — — — — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Autres

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Chablis total
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche seulement
⊖ 1 à 50 %
⊖ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
10 (ans)	70-30 (ans)
30 "	90-30 "
50 "	90-50 "
70 "	120-50 "
90 "	120-70 "
100 "	120-90 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Peuplé dominance de haut: tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vin (vieux inéquienne): Peuplé dominance de haut: tolérants, majorité des tiges entre 60 et 90 ans; autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		1	2	3	4	5	6
A	10%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	10%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	10%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	"
Forte	41 à 50 %	"
Extrême	51 % et plus	"
	Superficie entourée de pentes > 51%	

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 5 E3 C3 cp 50 P5 C2
S — désfoliation
5 — classe de pente
E3 — classe d'âge
C3 — classe de hauteur
cp — classe de densité
50 — sous group d'essences
P5 — groupement d'essences

B C3 c4 E6 R1
B — classes de pente
C3 — classe d'âge
c4 — classe de hauteur
E6 — classe de densité
R1 — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. - GROUPE BOUCLIN, TRÉPANIER LTÉE
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Photographie aérienne : 1986
Carte forestière { Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 / 11 / 86
Déclinaison magnétique : * ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86
Unité d'aménagement — 3
Unité de sondage — 5
Mode de tenure ou de gestion — 000
Bloc d'aménagement — 06
Concessionnaire ou autres — 04
Bassin hydrographique — 404
Bassin primaire — 02
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 98
Division de recensement — 400
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 6134 *
Région écologique — 12c
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-13 S.E.	32-K-14 S.O. S.E.	32-K-15 S.O.
32-K-12 S.E.	32-K-11 N.O. N.E. S.O. S.E.	32-K-10 S.O.
32-K-5 N.E.	32-K-6 N.O. N.E.	32-K-7 N.O.

32 K/11 N. O.